

A M PATHOLOGIE NANCY
Société de participations financières
de professions libérales à forme de S.A.S.
au capital de 2 000 euros
Siège social : 42 Rue des Près
54270 ESSEY-LES-NANCY
899 659 775 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 06 NOVEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 627 784,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	627 784,44 euros
Absorption des pertes antérieures	15 632,04 euros
A la réserve légale	200,00 euros

Solde	611 952,40 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	611 952,40 euros

L'Associée Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

Aude MARCHAL-GUERARD

